

Cours pour Travaux en hauteur pour Paysagiste

Public cible

Tout travailleur qui exerce une activité en hauteur ou sur toit et qui est susceptible d'utiliser des EPI pour se protéger d'une chute.

But de la formation

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation sûre des EPI et le cas échéant être sensible aux actions à mener lors d'une situation d'accident.

Les objectifs visés sont la réduction des risques de chute et des conséquences d'une chute ainsi que l'amélioration du confort de travail tout en répondant aux normes actuelles et aux exigences légales de la loi sur le travail et aux normes de la SUVA. Le cours comprend une partie théorique et une partie pratique sur site.

Prérequis

Aucun prérequis formel si ce n'est une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour travailler en hauteur.

Lieu

Centre de formation et d'entraînement à Palézieux (VD)
Il est également possible d'organiser une telle formation sur le site de l'entreprise.

Contenu du cours (durée : 1 jour)

Principes de bases pour l'accès et la place de travail en hauteur (selon directive CFST 337.13), module de base

Connaissances théoriques

- Législation
- Connaissances générales sur les EPI
- Particularités des travaux

Systèmes de retenue

Système antichute

- Moyens fixes
- Moyens temporaires

Positionnement au travail

Dates

Selon la lettre ci-joint ou à une date à votre choix pour les groupes/entreprises

Conditions

Pour des groupes de 6 personnes maximum par formateur.

Prix : CHF 390.- + TVA / jour et par personne.

Organisation personnalisée pour 1 entreprise : CHF 1950.-/jour et par groupe de 6 personnes.

Comprend : location du centre de formation, formateur, documents de cours, attestations, repas de midi. Non-inclus : transport, éventuellement logement.

Equipement

Habillement pour travaux en hauteur, chaussures de sécurité adaptée à l'évolution dans les arbres.

Les équipements techniques (harnais, casques, longes, etc.) sont fournis par le centre de formation. Les équipements propres sont utilisables que sur présentation du registre de contrôle à jour.

Attestation

La participation au cours donne droit à l'obtention d'un certificat de suivi de formation. Ce certificat est reconnu correspondre aux exigences actuelles pour les qualifications des travailleurs en hauteur.

Validité, réexamen

Le certificat 090818 FR module de base climbing basics et rescue 2 jours n'a pas d'échéance légale. Il est toutefois fortement recommandé de réactualiser la formation au moins tous les deux ans avec 1 à 5 journées de formation complémentaires selon les filières.

Inscription et plus d'informations

Par téléphone : 032 913 00 40 auprès de Martial Benoit

Par email : martial@vertical-passion.ch (n'oubliez pas de donner vos coordonnées)